

Vous êtes ici : [Accueil IMT](#) > [Informations pratiques](#) > [Dossiers de presse](#)

Nouvelle rentrée pour les établissements en alternance de la CCI G

le 4 octobre 2018

Une rentrée florissante dans les établissements en alternance de la CCI de Grenoble : IMT, IST et ISCO

Une rentrée sous le signe d'une embellie en termes d'effectifs avec +11%.

La principale raison est clairement la reprise économique, puisque l'apprentissage est très dépendant de la dynamique économique, des besoins en compétences des entreprises du territoire et de leur capacité à recruter.

Au-delà des bons chiffres, un constat : des offres non pourvues et des métiers en tension qui peinent à recruter

Les offres en alternance sont nombreuses et, malgré les idées préconçues, ce sont les candidats qui sont les plus difficiles à trouver. Encore beaucoup de jeunes de 16 à 25 ans ne pensent pas à l'apprentissage et décident de poursuivre leur cursus en temps plein dans les lycées et à l'université.

Or, un cursus en apprentissage permet de préparer les mêmes diplômes de l'Education Nationale en étant plus proche de l'économie, plus proche de l'entreprise et en engrangeant de l'expérience professionnelle.

La restauration, le bâtiment, mais aussi certaines fonctions commerciales ont aujourd'hui énormément de mal à recruter et cela a des conséquences sur la capacité de développement de l'activité.

Une solution pour répondre aux métiers en tension : les « Mineurs non- accompagnés » ?

En Isère et particulièrement sur le bassin grenoblois, le déficit de candidats pourrait parfois être compensé par les **candidatures de mineurs non accompagnés venant de l'étranger, ou de jeunes adultes migrants**, très motivés. Nombre d'entre eux ont signé des contrats d'apprentissage avec des entreprises locales à qui ils donnent entière satisfaction.

Un accompagnement est nécessaire pour leur permettre d'améliorer leur niveau académique afin qu'ils aient une chance d'obtenir leur diplôme et la pérennité de leur situation à l'emploi en apprentissage et au-delà.

C'est ce que s'emploie à faire l'IMT en mettant en œuvre, à l'aide d'un financement Etat **des modules spécifiques de français** afin de permettre à ces jeunes de suivre les cursus et de préparer leur examen.

Concernant la pérennité de leur situation sur le territoire français, les chambres consulaires et les CFA militent pour que des solutions pérennes puissent être trouvées avec les pouvoirs publics.

Contact

Joris AUVERGNE - 04 76 28 28 50

joris.auvergne@grenoble.cci.fr



•



•



•



•



•



•